

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1363

présenté par

Mme Hamelet, Mme Robert-Dehault, M. Giletti, M. Pfeffer, Mme Alexandra Masson, M. Ménagé, M. Tonussi, M. Weber, Mme Lechanteux, M. Lottiaux, Mme Joncour, Mme Mélin, M. Chenu, M. Sanvert, M. Limongi, M. Boulogne, Mme Diaz, M. Rivière, Mme Joubert, Mme Dogor-Such, Mme Florence Goulet, Mme Pollet, M. Beaurain, Mme Galzy, M. Humbert, Mme Martinez, M. Blairy, M. Schreck, M. Dessigny, M. Boccaletti, M. Guinot, M. Rambaud, M. Ballard, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Blanc, M. Rancoule, M. Dragon, Mme Colombier, Mme Griseti, Mme Laporte, M. Taché de la Pagerie, Mme Levavasseur, Mme Bouquin, M. Guibert, M. Lioret, Mme Rimbart, Mme Ménaché, M. Patrice Martin, M. Mauvieux, M. Taverne, M. Vos, Mme Parmentier, Mme Barèges, M. Gery, M. Gonzalez, M. Golliot, M. Villedieu, M. Guitton, M. Buisson, M. Chavent, M. Muller, M. Tesson, M. Bernhardt, M. Tivoli et M. Jolly

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Aide publique au développement »**

Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Aide économique et financière au développement	0	45 300 000
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	0	0
Solidarité à l'égard des pays en développement	0	0
Restitution des « biens mal acquis »	0	0
Fonds de solidarité pour le développement	0	0
TOTAUX	0	45 300 000
SOLDE	-45 300 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel qui n'a pas vocation à être adopté

Il propose de minorer les crédits, d'un montant de 45 300 000 euros en crédits de paiement, pour la sous-action : « Fonds international de développement agricole », de l'action n° 1 : « Aide économique et financière multilatérale » du programme n° 110 : « Aide économique et financière au développement ».

La France a très fortement augmenté sa contribution au FIDA lors des trois dernières reconstitutions : FIDA-11 (période 2019-2021), FIDA-12 (2022-2024) et FIDA-13 (2025-2027). Pour FIDA-13, la France a joué le rôle de « champion » de cette reconstitution : cet engagement s'est concrétisé par un plaidoyer en faveur de FIDA-13 lors des grandes échéances de l'année 2023 (réunions G7 et G20, Sommet pour un nouveau pacte financier mondial) ainsi que par l'accueil à Paris, les 14 et 15 décembre 2023, de la dernière réunion de l'exercice de reconstitution et d'annonce des contributions. Fin 2023, la France a porté sa contribution financière à hauteur de 150 M\$ (+30 % en dollars), soit 135 M€ engagés en 2024 et décaissés sur trois ans, confortant sa place de 2e contributeur du FIDA.

A tout cela s'ajoute les centaines de millions d'euros utilisés par l'Union européenne qui visent les mêmes objectifs.

Cet amendement d'appel vise à dénoncer la difficulté, en terme d'acceptation politique, de faire preuve d'un tel zèle pour le financement de l'agriculture dans le monde alors que l'Europe vient de connaître une crise agricole d'ampleur dont les braises sont encore chaudes et peuvent se rallumer à tout moment.